



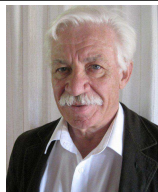
INFORMATIONS MUNICIPALES OUERRE

Numéro 80

Juin 2015



<http://www.chez.com/ouerre/>



Editorial

C'est en 2011 et en 2012 que les diagnostics des installations d'assainissement des habitations de la commune ont été réalisés. J'ai eu souvent l'occasion de revenir sur ce sujet dans notre feuille d'informations municipales car des questions nous sont souvent adressées.

En ce moment la plupart des questions viennent d'habitants qui veulent réhabiliter leur installation et qui demandent s'ils pourraient bénéficier de subventions.

Je vous rappelle que l'assainissement est de la compétence de l'Agglomération, qu'elle a mis en place un SPANC (service d'assainissement non collectif) et que c'est dans cette instance que se traitent ces questions. Nous avons été très présents dans le suivi des discussions sur le sujet.

Au terme de 4 réunions de commission, le règlement de l'ANC a été adopté par le Conseil Communautaire. Il prévoit que les subventions de l'agence de l'eau (actuellement de 60 % d'un montant de travaux plafonné à 10 000 €) seront attribuées prioritairement aux réhabilitations d'installations classées D ou E, et dans l'ordre des demandes. Elles devront être réalisées sous maîtrise d'œuvre de l'Agglomération. Je vous rappelle que seules les installations classées D ou E font l'objet d'une obligation de mise en conformité dans les 4 ans. Pour les installations classées C, il n'y a pas d'obligation, sauf en cas de vente.

Je conseille donc aux habitants concernés par une obligation de réhabilitation, de faire dès à présent connaître au service du SPANC leur intention, ce qui les place dans l'ordre des demandes (et ne les engage pas au-delà tant qu'ils n'ont pas signé un engagement d'étude du projet).

Un autre débat est en cours à l'Agglo : la loi nous impose maintenant que soient régulièrement réalisées des visites de contrôle de bon fonctionnement des installations. L'idée n'est pas contestable : il en va de garanties pour la santé et pour l'environnement. Mais le débat, c'est le coût... Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

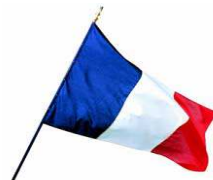
Le Maire, Christian Matelet

Haut Débit

Le syndicat Eure et Loir numérique déploie le très haut débit par la pose d'armoires de montée en débit ADSL (armoires MED). Ces armoires qui accueilleront la fibre optique sont installées à Ouerre et la dalle où s'installeront les armoires est faite à Fontaine. Nous constatons un retard sur les prévisions et nous attendons maintenant avec impatience le raccordement à ces armoires et l'arrivée des fournisseurs d'accès.



Inauguration de la Mairie rénovée



et

Fête de la
MUSIQUE

Samedi 20 juin à 14h30

Venez visiter les locaux rénovés puis
participer à la fête de la musique !

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancée par la délibération du Conseil Municipal le 5/6/2014 afin de se mettre en conformité avec la loi.

Aujourd'hui le diagnostic du territoire communal est terminé. Il a été présenté aux Personnes publiques associées le 25 mars et en réunion publique aux habitants le 8 avril.

La deuxième phase de l'élaboration du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, est en cours. Un atelier avec les habitants s'est déroulé le 28 mai 2015 à la salle polyvalente. Le but était de définir les enjeux et orientations de développement de la commune. Ce projet communal sera présenté à la population en septembre.

Ensuite s'engagera la troisième phase du PLU : le plan de zonage et la traduction réglementaire du projet communal.

Un cahier est ouvert en Mairie pour recevoir vos remarques, suggestions et demandes concernant le PLU de la commune. Demandez le à la secrétaire ! Vous pouvez y écrire directement ou adresser un document écrit à la Mairie, il sera inséré dans le cahier.



Martine Luder

Vitesse

Le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'un radar pédagogique. Comme son nom l'indique, ce radar n'a pas vocation à sanctionner les contrevenants. Il vous alertera en cas de vitesse excessive, et il nous permettra de collecter les données sur le trafic routier et les vitesses enregistrées. Nous préférons pour l'instant faire appel à la raison des chauffeurs, plutôt que de céder à la vague de prolifération des ralentisseurs de toutes sortes qui envahissent les routes. Espérons que nous serons entendus...



Le Camion-Resto

Tous les samedis soir, le camion « Le Petit Bonheur » vient vendre ses pizzas sur la place de Fontaine. Il rencontre un certain succès. Nous avons l'opportunité de proposer aux habitants de Ouerre un service de même nature : le Camion-Resto. Il viendra les mardis soir dès **mardi 9 juin** près de l'église.

Enfouissement de réseau

La Sicae-Ely enfouit actuellement la ligne électrique 20kVA venant de La Chapelle Forainvilliers et longeant la route départementale jusqu'au transformateur rue de la fontaine. La qualité de la distribution électrique et la disparition des fils et poteaux dans cette vallée seront très appréciées.

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue dans la Commune à :
La famille DUPIRE/OLLIVIER 4bis Place de la libération à Fontaine,
Mme CHARLTON et son fils n°16 à Pré,
M. et Mme FOSSIER 9 rue de Morainville,
La famille VOISIN 9 Grande rue à Ouerre.
Tout nouvel habitant, qu'il soit locataire ou propriétaire est invité à venir s'inscrire en mairie afin de bénéficier des prestations offertes aux habitants (Arbre de Noël, Repas des aînés...).
Horaires mairie : mardi 16h-18h, vendredi 16h-18h, samedi 10h-12h.

État Civil

Naissances :

Enora TORRENTE GAILLET née le 14/03/2015
Ivana d'ADHEMAR de LANTAGNAC née le 14/03/2015
Keoni VOISIN né le 9/04/2015
Andréa PIRON né le 23/04/2015
Enola BISSON MAITTE née le 17/05/2015



Mariage :

Laura VOISIN et Alexandre DEUDON le 11/04/2015



MARDI 14 JUILLET FÊTE NATIONALE

15h : JEUX sur le stade et BALADES

18h30 : REPAS et ANIMATION MUSICALE à l'école
Apéritif
POËLÉE à la PROVENÇALE préparée sur place
Fromage
Glace



22h : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23h : FEU d'ARTIFICE au stade, SOIRÉE DANSANTE

Possibilité de réserver les places à table, si vous êtes nombreux !

Merci de vous inscrire auprès de la mairie jusqu'au 4 juillet (attention nombre de places limité !).

Les tarifs du repas sont :

8€ pour les habitants de la commune de plus de 12 ans

12 € pour les habitants hors commune de plus de 12 ans

4€ pour les moins de 12 ans (commune et hors commune)



Mise à jour du cadastre

Fin avril et début mai, deux agents de la Direction des Services Fiscaux, chargés des opérations de conservation cadastrale, ont été amenés à réaliser des travaux topographiques dans certaines propriétés privées et publiques de la commune. Vous avez probablement rencontré ces deux femmes qui prenaient des mesures dans le bourg et les hameaux de la commune.

Calendrier des manifestations

Juin :

Samedi 13 : 19h Méchoui, Comité des fêtes, Salle d'Ouerre
Samedi 13 : 20h30 «La Ballade des planches», Troupe HN, Charpont
Vendredi 19 : 18h30 Kermesse écoles, Amicale P.E., École Marsaudeau
Samedi 20 : Fête de la musique et Inauguration de la Mairie d'Ouerre
Vend 26,27,28 : Festival Le Rendez-Vous, Amicale P.E., Marsaudeau

Juillet :

Mardi 14 : Fête Nationale

Septembre :

Dimanche 6 : 9h Rallye pédestre du Comité de Fêtes, salle d'Ouerre
Samedi 12 : 14h Pétanque du Club Détentes et Loisirs à Charpont
Vendredi 18 : Accueil des nouveaux habitants de la Commune